

# Bachelier en communication

<b>HELHa Tournai - Social</b> 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27 Axe professionnel 5			
Code	SOCM3B27	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Jean-Louis LANGLAIS</b> (jean-louis.langlais@helha.be) Daniel FOUCCART (daniel.foucart@helha.be) Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération		90	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Au travers de cet axe professionnel 5, les cours d'animation socioculturelle, de journalisme et de relations publiques de bloc 3 permettent aux étudiants d'être confrontés aux réalités professionnelles qui couvrent ces 3 secteurs. Des cours magistraux et des exercices pratiques permettent aux étudiants de comprendre les mécanismes et enjeux des métiers de la communication.

Ces cours sont un support pratique et théorique à l'UE 28 "Séminaires d'intégration professionnelle" de bloc 3. Ils devront alors mettre en pratique tous leurs apprentissages.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
  - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
  - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
  - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
  - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
  - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
  - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
  - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
  - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
  - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
  - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
  - 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
  - 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
  - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions

- 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
- 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
- 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

### **Acquis d'apprentissage visés**

1. Maîtrise des techniques du métier d'AS (budget, contrat spectacle, droits d'auteurs, ...)
2. Maîtrise des différentes techniques d'écriture journalistique
3. Conception d'un plan de communication complexe et communication de crise

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM3B27AS5	Animation socioculturelle	20 h / 3 C
SOCM3B27JOUR5	Journalisme	20 h / 3 C
SOCM3B27RP5	Relations publiques/Publicité	20 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B27AS5	Animation socioculturelle	30
SOCM3B27JOUR5	Journalisme	30
SOCM3B27RP5	Relations publiques/Publicité	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Principe général :**

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

#### **Exceptions après délibération du jury :**

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

#### **Seconde session (septembre)**

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité

d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Animation socioculturelle			
Code	23_SOCM3B27A55	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Jean-Louis LANGLAIS</b> ( <a href="mailto:jean-louis.langlais@helha.be">jean-louis.langlais@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les cours d'Animation socioculturelle de bloc 1 et bloc 2 ont permis aux étudiants d'acquérir les connaissances préalables à ce cours de bloc 3. L'ouverture, la curiosité pour le secteur et la culture générale constituent un atout.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de comprendre les axes de compétences et connaissances transversales de l'action culturelle:

##### 1) Penser l'action :

Connaître l'évolution des pratiques de l'action culturelle, les définitions, les politiques et la place de la culture dans les rapports sociaux.

- identifier les structures et grands concepteurs du secteur culturel
- comprendre les enjeux des différents décrets du secteur ( centre culturel, éducation permanente, pratiques artistiques en amateur, centres de jeunes...)
- identifier la création artistique dans le domaine des arts.

##### 2) Connaître les acteurs et espaces d'action

Se familiariser avec les enjeux sociaux au cœur de l'action culturelle aujourd'hui, dont la représentation, la démocratie culturelle et la participation citoyenne, ainsi qu'avec les conditions de production culturelle.

##### 3) Savoir organiser l'action

Savoir concevoir, planifier, coordonner et concrétiser des projets d'action culturelle.

##### 4) Animer l'action

Savoir susciter la participation, travailler collectivement.

- comprendre l'attitude, le rôle et la fonction de l'animateur
- comprendre les techniques et les stratégies de la communication culturelle et de la médiation culturelle
- appliquer les aspects techniques du métier (budget spectacle/projet, contrat spectacle, droits d'auteurs, ...)

##### 5) Évaluer l'action

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

A. Rappel: l'éducation permanente, l'animation socioculturelle

B. Axe1 : Penser l'action

- Pratiques et politiques culturelles en Fédération Wallonie Bruxelles.
- Citoyenneté culturelle, participation aux arts et à la culture.
- Penser l'action à l'aide de la systémique

### C. Axe2 : La médiation culturelle

- mardi 13 novembre : Mons. ( Plaza Art, BAM, Maison de Folie ) Présence obligatoire des étudiants.
- Les espaces de médiation
- Animer un public, un projet, un espace, une structure. .
- Concevoir, planifier, organiser une action de médiation culturelle.
- Mise en pratique d'un projet individuel de médiation culturelle.

### **Démarches d'apprentissage**

- Cours magistral
  - Recherches en groupe et présentation en classe ( le secteur culturel et les services proposés par la FWB et la Province de Hainaut)
  - Travail individuel: projet de médiation culturelle (travail individuel comptant pour 40% des points)
- La présence aux cours est vivement conseillée

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Rappel de la matière vue au cours précédent. Approche interactive.  
Accompagnement personnalisé de l'enseignant pour les étudiants qui en font la demande.

### **Ouvrages de référence**

Abécédaire des arts et de la culture : Christian Ruby - Culture & société  
La lecture du spectacle théâtral : Louise Vigeant - Mondia  
L'animation professionnelle. JP AUGUSTIN, JC GILLET. L'Hamarttan.  
Éducation populaire et puissance d'agir: Christian Maurel - L'Harmarttan  
Animation socioculturelle. Pratiques multiples pour un métier complexe. C DELLA CROCE . L'Hamartan  
La médiation culturelle. BN ABODRAR, F MAIRESSE. PUF  
La culture monde. G LIPOVETSKY, J SERROY. Odile Jacob  
Démocratie et Cultures. M GUERIN. Observatoire des politiques culturelles

### **Supports**

Présentation du cours avec support PowerPoint.

Visionnement de documents ( reportages, émissions, site culturel...)

Notes et documentation postées sur la plate forme Connected

Visite culturelle 13 novembre ( présence obligatoire des étudiants)

9h45:

Plaza Art: Esplanade Anne Charlotte de Lorraine 1, 7000 Mons ( RTBF salle Abel Dubois). <http://plaza-art.be/>

Visionnement du film « Capharnaüm » à l'issue de la projection rencontre avec Monsieur Nicolas Bruyelle.

13h15:

Arsonic: Rue de Nimy 138, 7000 Mons <http://surmars.be/lieu/arsonic/>

Rencontre avec Clémence Agnessen de MARS Mons .

15h00:

BAM: Rue Neuve 8, 7000 Mons <http://www.bam.mons.be/>

15h15 : rencontre avec Monsieur Arnaud Godart

Exposition Niki de Saint Phalle

1er groupe: 15h45 à 17h15 guidé par un médiateur

2e groupe: 16h à 17h30 guidé par un médiateur.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

#### **Q 1**

Examen écrit basé sur la connaissance de la théorie et sur l'analyse de cas vus en classe.

Un projet individuel de médiation culturelle sur un sujet choisi par chaque étudiant est à réaliser.

La structure de ce projet sera présentée en classe . Le plan d'action est à remettre par écrit et comptera pour 40% des points.

### **Q 3**

examen écrit 100 % des points

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

En cas de certificat médical le jour de l'évaluation finale, l'épreuve peut éventuellement être représentée dans le cadre de la session si cela est possible du point de vue matériel et planification.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Journalisme			
Code	23_SOCM3B27JOUR5	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Daniel FOUCART ( <a href="mailto:daniel.foucart@helha.be">daniel.foucart@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'objectif est de confronter les acquis pédagogiques des deux premiers blocs aux réalités professionnelles. Un rappel de la culture professionnelle de chaque média ainsi que des techniques de base rédactionnelles en fonction des différents supports journalistiques sera effectué. Le cours aborde également les questions liées à la profession, au titre et au statut du journaliste. Différents travaux en lien avec la réalité professionnelle sont également demandés aux étudiants afin de démontrer leur capacité d'expression. Des tests d'actualité sont par ailleurs programmés afin de veiller au suivi de l'actualité récente.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de démontrer :

- via des exercices pratiques, sa maîtrise du français et des différentes techniques d'écriture journalistique, selon différents genres, en radio, TV, presse écrite et web.
- sa connaissance des différents points de théorie en lien avec la profession.
- sa maîtrise des composantes essentielles de l'actualité via des tests.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Rappel des notions, vues aux cours de bloc 1 et bloc 2, dans la façon d'aborder et traiter l'actualité en fonction des différents médias : choix d'un angle, des sources, différentes techniques d'écriture.

Questions liées à la pratique professionnelle et au métier.

#### Démarches d'apprentissage

Approche théorique et pratique. Cours magistral mais interactif avec distribution de notes de synthèse. Etudes de cas et exercices à partir d'un ensemble de documents types. Possibilité d'invitation d'experts pour certaines parties de cours. Travaux en autonomie.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Lors de la remise de chaque travail, debriefing collectif afin de préciser aux étudiants les erreurs à éviter. Les étudiants ont par ailleurs la possibilité de consulter la copie de leur examen et d'avoir un éclairage sur leurs manquements.

#### Ouvrages de référence

Technique du Journalisme, Philippe Gaillard, Presses Universitaires de France

Faut-il brûler les journalistes ? Claude Guillaumin, éditions Julliard

Les Journalistes, stars, scribes et scribouillards, Jean-François Lacan, Michael Palmer, Denis Ruellan, édition Syrios (collection des Gens)

Journalistes & Médias, Association des Journalistes Professionnels de Belgique (AJP)

Profession Journaliste, AJP.

Ecrire au quotidien, Pratiques du Journalisme, Gabriel Ringlet, Philippe Marion, Jean-François Dumont, Frédéric Antoine, Benoît Grévisse, édition Chronique Sociale

## Supports

Des documents de synthèse sont mis à disposition des étudiants.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

#### Q 1

Tests-interrogations pour 30 % des points et travaux pour 70 % des points

#### Q 3

Examen écrit pour 100 % des points

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	30				
Période d'évaluation	Trv	70			Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Relations publiques/Publicité			
Code	23_SOCM3B27RP5	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Laurence CHARON</b> ( <a href="mailto:laurence.charon@helha.be">laurence.charon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les cours de "relations publiques et publicité" de bloc 1 et bloc 2, ainsi que le cours de "stratégie de communication" de bloc 2, ont permis aux étudiants d'acquérir les connaissances préalables. Le suivi de l'actualité, ainsi qu'une bonne culture générale, constituent un atout.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de

- comprendre les mécanismes qui lui permettront de construire une stratégie de communication complexe d'une organisation, entreprise en lien avec des thématiques précises en analysant la situation dans sa globalité.
- comprendre les enjeux liés aux thématiques abordées, identifier et définir les besoins d'entreprises et organisations.
- critiquer (peser les aspects positifs et négatifs) d'une stratégie de communication donnée.
- réaliser un plan de communication

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- plan de communication d'une situation dite complexe
- communication de crise

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistral et interactif  
Approche par situation-problème  
Etude de cas

#### Dispositifs d'aide à la réussite

La présence au cours est essentielle, le syllabus ne reprenant en effet pas l'ensemble des cas pratiques et exercices analysés durant le cours. La présence au cours, sa régularité et la participation aux exercices constituent des atouts importants pour la réussite de l'examen. Le cours est interactif notamment pas la mise en situation de nombreux exemples et exercices pratiques. Il permet l'interactivité des questions réponses. Correction en classe des exercices de plan de communication. Les étudiants ont la possibilité de consulter leur copie d'examen afin de recevoir des conseils personnalisés. La demande doit être introduite par email par chaque étudiant ([charonl@helha.be](mailto:charonl@helha.be)). L'enseignant se réserve le droit de refuser cette consultation des copies si l'étudiant n'a pas été assidu au cours, et

### Ouvrages de référence

- Communicator, Toute la communication d'entreprise  
Marie-Hélène Wesphalen (Editions Dunod, 7ème édition, 2015)
- Communication corporate, interne, financière, marketing b-to-c et b-to-b  
P. Malaval, JM Décaudin (Editions Pearson Education France, 2009)
- Le plan de communication  
Thierry Libaert (Editions Dunod, Paris, 2003)
- Le plan de communication  
Bernard Dagenais (Les presses universitaires de Laval, Québec 2007)
- Communication de crise et medias sociaux  
Emmanuel Bloch (Dunod, Paris, 2012)
- La communication de crise  
Thierry Libaert (Dunod, 2010)
- Marketing communications  
Chris Fill (Pearson Education, Harlow, 2009)
- Marketing et communication des associations  
K. Gallopel Morvan (Dunod, 2ème édition, 2013)
- Facebook marketing  
Arnaud Auger (Pearson, 2012)
- La communication interne  
Jean-Marc Décaudin et Jacques Igalens (Dunod, Paris, 2013)
- Évaluez vos actions de communications  
Assaël Adary et Benoît Volatier (Dunod, Paris, 2012)
- Savoir développer sa créativité  
Brigitte Bouillercé et Emmanuel Carré (Editions Retz, Paris 2004)
- Les Valeurs  
Thierry Wellhoff (Editions Eyrolles, 2009)
- La nouvelle orthographe en pratique  
Dominique Dupriez (De Boeck, Bruxelles, 2009)

### Supports

Syllabus remis sous version papier et disponible sur Connected  
Notes et documentation postées sur Connected

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

## **Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).